

TonnerDrones réitère son communiqué de presse du 31 décembre 2025.

Paris, le 31 décembre 2025, 08h00, Tonner Drones (« la Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a signé un contrat pour la vente d'une partie de sa participation dans Donecle.

Tonner Drones percevra environ 1,25 million d'euros début 2026 suite à la vente des actions. Tonner Drones souhaite conserver une participation de 5 % dans la société, car ses perspectives d'avenir sont encore plus prometteuses. La valeur comptable actuelle de Donecle est inférieure à 20 000 € dans les états financiers de Tonner Drones. Cette transaction générera donc une plus-value comptable et renforcera les capitaux propres de Tonner Drones.

« Je suis ravie que nous soyons parvenus à un accord. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le développement de Tonner Drones et elle renforce encore notre situation financière. Cette transaction témoigne de notre capacité à valoriser les différents actifs de Tonner Drones. Nous restons optimistes quant à l'avenir de nos actifs Donecle, Elistair et Diodon, notamment compte tenu de la dynamique actuelle du secteur des drones », a déclaré Diede van den Ouden. « Nous avons réalisé de bons progrès en 2025. Nous abordons l'année 2026 avec beaucoup d'enthousiasme, année où l'entreprise se concentrera sur sa croissance et sa rentabilité. »

Fin du communiqué de presse.

A propos de Tonner Drones : Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs tel que Elistair et Donecle. La stratégie de Tonner Drones consiste à accroître la valeur de ses participations dans ces sociétés par une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés grâce aux redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France. Tonner Drones utilise une stratégie active pour gérer sa trésorerie.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur : www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

En cas de doute, le communiqué de presse en anglais prévaudra.

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.